

Commune de La Châtelaine

6 Grande Rue 39600 LA CHÂTELAINÉ
03 84 37 48 34 – mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal Séance du 27 Juillet 2021

Présents : Mmes et MM. BRENIAUX Catherine, DUBOZ Guillaume, LEGLISE Pascal, LEROY Gilles, LOUBOUTIN Elena, MOREL Isabelle, PROST Murielle, QUATREPOINT Eric, conseillers municipaux.

Absents excusés : CATTET Sylvian, SGRILLO Maxence

Secrétaire de séance : LOUBOUTIN Elena

Ordre du jour :

- 1 - Présentation du projet de M. Burgat
- 2 – Approbation de la séance du 18 juin 2021
- 3 – Réception travaux toiture de l'église
- 4 – Modification type béton pour accessibilité église
- 5 – Château d'Artois modification règlement intérieur
- 6 – Geste commercial mariage juillet
- 7 – Plan de relance
- 8 – Affouage 2021/2022
- 9 – Décision modificative n° 1
- 10 – Appartement mairie : étude de devis
- 11 – Changement de locataire logement école
- 12 – Problèmes animaux sauvages
- 13 – Communications et questions diverses

- 1 - Présentation du projet de M. Burgat

Projet présenté par Mr ET Mme Morel de CAP Constructions
Parc d'expérience de nuits différentes, avec 3 hébergements insolites en plus des 8 chambres de la partie existante.

Assainissement par microstation

Toilettes sèches

Très peu de consommation d'électricité (seulement sur la partie existante mais avec des LED)

Façade type western

Des questions ont été posées par le Conseil Municipal sur l'implantation

2 – Approbation de la séance du 18 juin 2021

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuvent la séance précédente.

3 – Réception travaux toiture de l'église

Les travaux de toiture sont terminés, la réception a été faite avec entière satisfaction.

4 – Modification type béton pour accessibilité église

Le choix s'était porté au départ sur un béton balayé mais après réflexion il semble que l'aspect visuel ne serait pas satisfaisant, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de conserver l'option béton balayé pour une question de protection de l'environnement et de cout.

5 – Château d'Artois modification règlement intérieur

Suite à des problèmes rencontrés lors des derniers mariages (personnes extérieures à la commune), le Conseil Municipal, décide de préparer un complément au règlement intérieur.

6 – Geste commercial mariage juillet

A cause d'un problème rencontré lors du mariage du 4 juillet, il avait été décidé d'accorder un geste commercial sur la location, le Conseil Municipal accepte qu'une remise commerciale soit effectuée.

7 – Plan de relance

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, un financement est proposé aux communes pour la transformation numérique des collectivités, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de déposer un dossier.

8 – Affouage 2021/2022

L'affouage va se situer dans les parcelles 1, 6 et 10. La parcelle 1 se situe derrière l'église (30 houppiers abattus l'hiver dernier pour environ 20 stères). La parcelle 6 se situe à la côte des Maisonnettes, éclaircie de hêtres avec environ 50 stères + 8 houppiers pour 5 stères. La parcelle 10 est en Vie Blanche, elle se compose de 180 tiges pour un estimatif de 80 stères. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que le prix reste identique à celui de cette année soit 38 €.

9 – Décision modificative n° 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de réviser les crédits d'emprunts en prenant 8000 € sur le compte D21 pour les passer sur le compte D16.

10 – Appartement mairie : étude de devis

Des devis ont été demandés à plusieurs sociétés pour la rénovation des fenêtres et des volets de l'appartement communal qui se situe au-dessus de la mairie, le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide le devis de Jura Fermetures

11 – Changement de locataire logement école

Le locataire du logement de l'étage de l'école a décidé de quitter l'appartement et a proposé un successeur pour ce logement.

12 – Problèmes animaux sauvages

Suite à une recrudescence de renards dans le village, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander l'intervention du lieutenant de louveterie à 4 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions pour réguler cette population.

13 – Communications et questions diverses

Paratonnerre : une réflexion va être menée pour mettre quelque chose en place.

Fleurissement du bac du château : un devis est en cours

Démoussage et nettoyage des murs aux alentours du château : un devis va être demandé pour location de matériel

Natura 2000 : un projet de réhabilitation des pelouses sèches des Mondenons et de la Baume aux Chèvres va être monté avec des aides de l'Europe, de l'Etat et de la Communauté de Communes

Zone de déchets verts : le projet d'une zone de dépôt de branchages pour les gens du village devrait aboutir à la fin de l'année

Voirie : la commune va voir pour se faire livrer de l'enrobé à froid pour reboucher les nids de poules en attendant de refaire les chemins

Un remerciement tout particulier à Jean Braud et Louis Ruffinoni pour la confection et la pose d'une porte pour un local communal.

Les cartes Avantage Jeunes sont commandées : les enfants seront invités à venir chercher leur carte en mairie.

Une coupure d'électricité aura lieu le 19 Aout de 9 H à 11 h sur le village.

SICTOM : une caractérisation a eu lieu au mois de juin sur les poubelles bleues : nous sommes passés à moins de 15 % de rebuts, le prix du traitement baisse pour le Sictom

Une journée Déchetterie ouverte pour récupérer l'amiante va avoir lieu en septembre, il faudra s'inscrire au Sictom

Un courrier a été déposé en mairie par les enfants du village qui souhaitent la construction d'un skate parc. Le Conseil Municipal a pris note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

La Secrétaire de séance,
Elena LOUBOUTIN



Le Maire
Pascal LEGHISE

